

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS



**Date de convocation :**

Le 22/11/2022

**Nombre de délégués :**

En service : 34  
Présents : 18  
Voixants : 19

N°01CS30112022

**Objet :** Déclaration modificative du BP

**Avis :** favorable à l'unanimité

**Transmission en Préfecture le :**

08/12/2022

**Publication / notification le :**

09/12/2022

L'an deux mille vingt deux

Le mercredi trente novembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Syndical s'est réuni à Molineuf, sous la présidence de M. Jean-Louis SLOVAK (Pouvoir de M. LI WOUNG KI)

Etait présentes : Mesdames Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE, Sophie LEBERRE.  
Messieurs Denis BILLAULT, Daniel CHEVALIER, Didier MOELO, Jean-Marc LABBE, Henry BURNHAM, François BORDE, François OURY, Lionel RANVAL, Marc GAULANDEAU, Gérard SERER, Bertrand LANOISELEE, Daniel BORDIER, Jean-Michel LENA, Pascal CONZETT, Marc BOUVET

Participaient également à la réunion sans prendre part au vote : Mesdames Héroïse GORNARD, Christelle TOUZET et Monsieur Valentin BAHE.

Etait excusé(s) : Madame Axelle TREHIN, Messieurs Benjamin CACHEUX, Philippe DARIDAN, Christian ROCHE, M. Alban LI WOUNG KI (pouvoir à M. SLOVAK)

Est nommé secrétaire de séance Monsieur Gérard SERER

### Décision Modificative du Budget Primitif

L'étude concernant le déversoir de Bray, menée en 2011 était classée comme finie d'amortir sur 2021 par le syndicat. Cependant, la trésorerie n'ayant pas retrouvé de trace de l'amortissement de cette étude avant 2012, demande au syndicat de terminer l'amortissement sur l'exercice 2022, ce qui n'était pas prévu lors de la construction du Budget Primitif.

Cette fin d'amortissement représente :

- Dépenses de fonctionnement – chapitre 042 – compte 6811 : 885,04 € de dépenses en plus.
- Recettes d'investissement – chapitre 040 – compte 28031 : 885,04 € de recettes en plus.

Il y a donc lieu de modifier le Budget Primitif. L'équilibre se fait avec :

- Dépenses de fonctionnement – chapitre 011 – compte 6041 : une dépense de 202 000,00 € était prévue par le BP. Le CA prévisionnel prévoit une dépense effective de 64 977,00 € (étude bilan du CT non terminée sur 2022). Cette ligne peut donc être diminuée de 885,04 €.
- Recettes d'investissement – chapitre 13 – compte 1318 : une recette de 99 954,50 € était prévue par le BP. Le CA prévisionnel prévoit une recette effective de 59 326,00 € (travaux sur Mocque-Souris non terminés sur 2022, donc subvention AELB non soldée sur 2022). Cette ligne peut donc être diminuée de 885,04 €.

Délibération n°01CS30112022

4, Rue du Bailli  
41 190 HERBAULT

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

Section de fonctionnement									
Dépenses					Recettes				
Chapitre	Compte	BP antérieur	Montant DM	BP modifié	Chapitre	Compte	BP antérieur	Montant DM	BP modifié
011	6041	202 000,00 €	- 885,04 €	201 114,96 €	-	-	-	-	-
042	6811	35 113,32 €	+ 885,04 €	35 998,36 €	-	-	-	-	-
<b>Total section</b>		<b>530 449,85 €</b>	<b>-</b>	<b>530 449,85 €</b>			<b>530 449,85 €</b>	<b>-</b>	<b>530 449,85 €</b>

Section d'investissement									
Dépenses					Recettes				
Chapitre	Compte	BP antérieur	Montant DM	BP modifié	Chapitre	Compte	BP antérieur	Montant DM	BP modifié
-	-	-	-	-	040	28031	4 886,32 €	+ 885,04 €	5 771,36 €
-	-	-	-	-	13	1318	99 954,50 €	- 885,04 €	99 069,46 €
<b>Total section</b>		<b>266 565,27 €</b>	<b>-</b>	<b>266 565,27 €</b>			<b>266 565,27 €</b>	<b>-</b>	<b>266 565,27 €</b>

Après avis favorable du Bureau du 15/11/2022, le comité syndical est invité à délibérer sur les modifications budgétaires proposées.

Le conseil syndical, à l'unanimité :

- ✓ Valide les modifications budgétaires présentées.

